

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 8

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

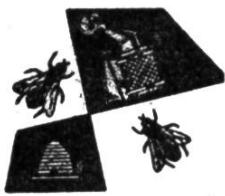
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

L'APICULTEUR EN AOÛT

Pour la plupart des ruchers de notre région la fin juillet et le début d'août marquent la fin de la récolte de miel (nous espérons qu'elle aura été conséquente pour chacun). Le peu de nectar que nos abeilles peuvent encore trouver est un appoint bénéfique pour la ponte de la reine et peut être un complément éventuel au nourrissement d'hiver.

Sitôt les hausses enlevées il est important de donner aux abeilles le sirop qui sera leur nourriture jusqu'à la prochaine récolte de l'année suivante. Elles auront ainsi le temps de stocker dans de bonnes conditions les 12 à 15 kg nécessaires au passage de l'hiver. Elles pourront pousser la reine à la ponte et vous aurez quantité de jeunes abeilles, qui au printemps, démarreront avec d'autant plus d'ardeur que la nourriture et le pollen seront en suffisance. N'oubliez pas que la saison apicole de l'année suivante se prépare en août déjà. Le nourrissement doit être terminé à la mi-septembre au plus tard.

Mais attention, cette période de nourrissement s'étend sur quelques semaines ; les abeilles n'ayant que peu ou pas de nectar à récolter iront fureter partout. Gare au pillage qui peu d'un jour à l'autre ravager votre rucher. Une telle perturbation peut en compromettre tout l'avenir. Toute négligence peut avoir de graves conséquences. Il faut éviter de laisser traîner des cadres ou de laisser échapper du sirop du nourrisseur, veillez attentivement à l'étanchéité de ceux-ci et surtout nourrissez seulement à la veillée. Les trous de vol seront rétrécis au maximum.

N'oubliez pas non plus que l'humidité est la pire ennemie des colonies durant la pause hivernale. Ménagez une légère ouverture au bas de l'extrémité du plateau afin qu'un courant d'air s'établisse et entraîne à l'extérieur l'air humide. La maison Rithner a muni ses plateaux de grilles perforées permettant une aération permanente.

Si la population dans la colonie ne permet pas de restreindre le nombre de cadres elles seront hivernées avec la totalité de ces derniers. Aux premiers beaux jours du printemps il faudra en retirer quelques-uns afin de restreindre le nid à couvain (exemple : partition, nourriture, pollen, couvain, pollen, nourriture, partition).

Les cadres extraits de la ruche constituent un capital important

pour l'apiculteur. Il faut en avoir bien soin et les ranger dans une armoire hermétiquement fermée à l'abri des ravages de la teigne.

Ils seront soumis aux vapeurs de soufre ou à l'acide acétique dit aussi acide glacial. Il est à déconseiller l'emploi du tétrachlorure de carbone qui est extrêmement inflammable. Lors de l'emploi futur des cadres il est indiqué de les exposer à l'air quelques instants avant de les introduire dans les ruches. Surtout n'employez jamais les insecticides mis sur le marché (Vapona, Trix, Néocid, etc.), leur nocivité est extrêmement dangereuse pour les abeilles. Un seul cadre traité avec un de ces produits peut anéantir toute une colonie.

Si l'on ne veut pas être perdant il faut mettre tous les atouts dans son jeu. Donnez à vos abeilles une nourriture abondante et assez tôt pour l'operculation s'effectue dans de bonnes conditions, vous éviterez ainsi dans une large mesure les attaques du noséma. Plus vous aurez de jeunes abeilles en automne, meilleur sera le dé-marrage au printemps.

Adé.

LA RÉCOLTE DU MIEL

Comment chasser les abeilles des hausses

Dans le N° 333 de la « Revue française d'apiculture » nous avons eu le plaisir à lire un article de M. Gérard Claerr, de Strasbourg, sur les diverses méthodes pour chasser les abeilles des hausses. Nous pensons qu'il pourrait intéresser les apiculteurs de Suisse.

M. Claerr, que nous avons eu l'honneur et le plaisir de rencontrer lors d'un cours supérieur de sélection au rucher de M. Goetz à la Thumenau (Erstein) est un jeune apiculteur dynamique, passionné par les abeilles. Il était instituteur mais a abandonné l'enseignement pour se consacrer uniquement à l'apiculture. Il a fait un séjour de plusieurs mois aux Etats-Unis où il a travaillé et étudié dans les plus grands établissements apicoles de ce pays. Il a été distingué, en France, par la Fondation de la vocation, organisme d'utilité publique qui décerne chaque année des bourses d'une valeur de Fr. 12 000.— chacune. La sélection est sévère. Sur 3200 dossiers examinés cette année seuls 23 ont été retenus. C'est dire la valeur de celui qui a été distingué.

Nous nous permettons donc de résumer, à l'intention des lecteurs de notre revue romande, les méthodes examinées par M. Claerr.

- A) Le secouage et le brossage des rayons (action mécanique).
- B) Le plateau chasse-abeilles (méthode basée sur le comportement des abeilles).
- C) Les répulsifs chimiques (action chimique).
- D) Le souffleur d'abeilles (action physique).

A) Secouage et brossage

C'est la méthode la plus simple. Elle est couramment employée lorsqu'il n'y a que quelques cadres ou quelques hausses à enlever. L'enfumoir et la brosse à abeilles sont les instruments principaux. Il faut veiller à ce que les poils de la brosse restent fermes et bien alignés. Les contours hérisssés et les poils trop souples irritent les abeilles, provoquant l'émission du venin qui, peu à peu, imprègne la brosse. Il faut préférer les brosse avec poils en nylon car il se lavent beaucoup plus facilement. Il ne faut pas oublier que la brosse peut être le vecteur dans la propagation des maladies d'une colonie à l'autre. Le lavage de la brosse au savon de Marseille est donc à conseiller.

Avec le brossage des abeilles il faut éviter de les perturber le moins possible, opérer calmement et doucement. De temps en temps quelques bouffées de fumée sont nécessaires mais il faut en user avec modération pour ne pas donner un goût de fumée au miel. Un petit pulvérisateur peut également rendre service, il sert à produire un fin brouillard d'eau à l'entrée et au-dessous de la ruche pour réduire le vol des abeilles.

Attention cependant aux inconvénients de cette méthode. Les abeilles brossées et secouées peuvent devenir agressives et attaquer tout ce qui bouge dans les environs. Il faut alors arrêter l'opération. Il est préférable de procéder avant la fin de la miellée, à un moment de la journée où les butineuses sont très actives, donc en fin de matinée ou début de l'après-midi.

A la fin de la miellée, il vaut mieux procéder en fin d'après-midi quand les abeilles sont peu nombreuses à voler.

B) Le plateau chasse-abeilles

Les commerces spécialisés mettent à disposition des apiculteurs des plateaux dans lesquels est inséré un petit appareil comportant une entrée et deux sorties. Deux fines lames de cuivre disposées en V s'écartent au passage des abeilles dans un sens mais empêchent leur retour en sens inverse. Le plateau est inséré sous les hausses.

A l'aide du lève-cadres on soulève la hausse et on glisse le chasse-abeilles puis on la repose en faisant bien attention qu'elle recouvre entièrement le plateau chasse-abeilles et qu'il n'y ait pas d'ouvertures car les pillardes pourraient alors les vider de leur miel en quelques heures.

Le moment le plus opportun pour placer le plateau est le matin. Les butineuses quittant la ruche ne pourront plus remonter dans la hausse. Dans le cas idéal, toutes les abeilles auront quitté la hausse dans les 24 heures et l'enlèvement pourra se faire dans les meilleures conditions.

Il arrive parfois que les abeilles ne quittent pas toujours les

hausses. S'il y a du couvain dans les hausses un groupe d'abeilles y restera. Si la reine y est l'opération est inutile.

Les parties mobiles du chasse-abeilles sont vulnérables et il faut vérifier leur fonctionnement avant la pose. Si les lames sont collées par de la propolis, on peut les nettoyer en les faisant bouillir quelques instants dans de la lessive de soude (carbonate de soude).

Nous répétons, il faut faire très attention à ce que les pillardes ne puissent s'introduire dans les hausses.

C) Les répulsifs chimiques

Certaines substances chimiques provoquent une répulsion chez l'abeille et peuvent être utilisées pour les chasser des rayons de miel. Il existe un grand nombre de produits possédant cette propriété. Quatre d'entre eux peuvent être utilisés en apiculture. Ce sont :

- le phénol (acide phénique) ;
- le nitrobenzène (essence de Mirbane) ;
- l'anhydride propionique ;
- le benzaldéhyde.

Le phénol. Après bien des essais il apparut que le phénol peut être absorbé par le miel. Or, il est soupçonné d'être « cancérogène », il y a donc un risque pour celui qui consomme ce miel pollué. Aux Etats-Unis, il ne figure plus sur la liste des produits agréés au contact des aliments. Si, à l'analyse, une dose très faible de phénol se décèle dans le miel, il peut en coûter cher à l'apiculteur américain.

La mise en œuvre se fait au moyen d'un plateau spécial constitué par un cadre de bois de 3 à 6 cm de hauteur, de mêmes dimensions extérieures qu'un couvre-cadres, sur lequel est fixé un grillage fin.

On remplit l'intérieur de ce cadre d'un matériau absorbant (tissu, fibres pressées, etc.) et on le recouvre d'une plaque de tôle peinte en noir, ou de carton bitumé, pour favoriser l'échauffement par le soleil et accélérer la formation de vapeurs de phénol. En aucun cas le liquide ne doit goutter ou couler, car le miel pourrait alors être dangereusement pollué.

Il faut donc se montrer très prudent dans l'emploi du phénol et son utilisation n'est pas recommandable.

Le nitrobenzène. C'est un produit très dangereux ; il a causé très fréquemment des intoxications graves dans l'industrie. Liquide huileux, brunissant très rapidement, son odeur rappelle grossièrement celle de l'essence d'amandes amères.

Il transforme l'hémoglobine du sang et la rend incapable de fixer l'oxygène et d'assurer son transport vers les tissus. Il a également une action paralysante sur les centres nerveux. Il suffit de quelques millilitres réellement absorbés pour provoquer la mort.

On peut également constater des troubles digestifs. Dans l'intoxication chronique, provoquée par inhalation de petites quantités,

on observe les mêmes troubles atténués, avec irritation des voies respiratoires. Il faut noter une irritabilité et des accidents possibles de dépression nerveuse avec céphalées et tendance au sommeil.

Il est incompréhensible qu'un produit aussi toxique soit proposé dans la plupart des catalogues apicoles. En plus des risques incontestables pour l'opérateur, une pollution accidentelle du miel pourrait avoir des conséquences très graves, même si les doses sont très faibles.

L'emploi du nitrobenzène comme répulsif chimique doit donc être formellement proscrit en apiculture.

L'anhydride propionique. Son utilisation est semblable à celle décrite pour l'acide phénique. La dose conseillée est de 15 ml d'un mélange, fraîchement préparé, de ce corps avec l'eau. Il est miscible dans l'eau mais non soluble ; il s'hydrolise lentement pour former l'acide propionique.

Les arguments pour ou contre ce produit furent souvent très véhéments aux Etats-Unis. Les apiculteurs se rendirent bientôt compte qu'il n'était pas aussi bon que l'acide phénique. Comme lui, il n'est pas efficace par temps frais. Le contact avec la peau et les vêtements doit être évité et les éclaboussures doivent être lavées rapidement à l'eau.

Le benzaldéhyde. La recherche d'un répulsif idéal a amené la découverte du benzaldéhyde, mieux connu sous le nom d'essence artificielle d'amandes amères, produit utilisé dans l'industrie alimentaire. L'effet répulsif du benzaldéhyde est optimal entre 15° et 27°, que le temps soit couvert ou ensoleillé. Les doses doivent être faibles : 4 à 15 ml (1/2 à 2 cuillerées à café) suivant la température. Plus celle-ci est élevée plus la dose doit être faible. Pour une utilisation au-dessus de 27°, il faut faire un mélange de trois parties de benzaldéhyde, deux parties de glycérine et une partie d'eau.

Le plateau est du même modèle que pour l'acide phénique. La couverture métallique doit être peinte en blanc et une isolation supplémentaire doit être prévue. La couche absorbante peut être constituée par une plaque de fibres pressées qui joue en même temps le rôle d'isolant.

Nous ne pensons pas que vu les inconvénients et les dangers qu'ils peuvent provoquer, ces répulsifs soient utilisés en Suisse où les ruchers n'ont de loin pas l'importance de ceux de nos amis français.

D) Le souffleur d'abeilles

Aucun répulsif chimique n'agit en toutes conditions et aucun plateau chasse-abeilles ne fonctionne en toute occasion.

C'est en 1960 que vint l'idée de souffler les abeilles hors des hausses grâce à un puissant aspirateur fonctionnant en soufflerie. De nombreux essais ont été effectués depuis aux Etats-Unis, en Israël, en Australie et dans d'autres pays.

Cette technique présente de grands avantages : elle est efficace à toutes les températures et agit aussi rapidement que les répulsifs chimiques. Avec une bonne pratique et un appareil suffisamment puissant, on arrive à vider une hausse Dadant en 10 secondes et un corps Langstroth en 15 secondes. Le risque de pollution du miel est complètement exclu.

Les abeilles ne sont pas blessées et habituellement ne deviennent pas agressives. Elles sont délogées plus facilement si l'on peut écarter légèrement les cadres pendant le soufflage. La hausse enlevée est placée sur un support ou sur le toit d'une ruche voisine. Les abeilles sont soufflées vers l'avant et reprennent leur vol en direction de l'entrée de leur ruche. Les colonies se réorganisent rapidement et le pillage est peu probable. L'usage de la grille à reine est censéillé pour éviter la perte accidentelle de la reine. Le souffleur à abeilles permet un travail rationnel, à grande échelle. C'est une méthode qui demande à être perfectionnée.

L'apiculteur professionnel qui élève quelques milliers de colonies en des ruchers parfois très éloignés les uns des autres, n'a pas les mêmes exigences que le petit apiculteur qui entretient quelques ruches dans son jardin. Chacun doit donc suivant ses besoins choisir en connaissance de cause la méthode qui lui convient le mieux.

Nous posons la question à nos apiculteurs romands : « L'utilisation de l'atomiseur utilisée pour la diffusion des produits anti-parasitaires pourrait-il être envisagé ? » Evidemment il serait vidé de tout produits toxiques, soigneusement lavé et nettoyé. Ainsi, seule la soufflerie de l'appareil serait en action.

Depuis quelque temps, le miel connaît un regain de faveur bien que son prix ait augmenté. Cela est dû avant tout au fait qu'il est considéré, à juste titre, comme l'un des derniers produits naturels. L'apiculteur doit se montrer extrêmement attentif à préserver cette image de marque.

C'est au rucher que commence la préparation d'un produit de qualité. Parfois, pour des raisons de commodités de travail et de rapidité d'exécution d'une opération, on oublie les répercussions que peuvent avoir certaines pratiques sur le produit final. On a vu les conséquences que peut entraîner l'utilisation inconsidérée des répulsifs chimiques dangereux. Il est hautement souhaitable que l'apiculture évolue, modernise ses méthodes, se mécanise autant que possible. Mais, en aucun cas, il ne faut perdre de vue la qualité originelle du miel.

Nous sommes reconnaissants à M. Claerr des renseignements

qu'il nous communique et nous espérons qu'il ne nous en voudra pas de l'avoir partiellement reproduit.

Adé.

N. B. Espérons que dans cette année perturbée les hausses seront remplies. Pour les enlever on se débrouille toujours même s'il faut se faire piquer quelquefois.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Convocations

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le lundi **11 août 1975, à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

Sujet : Les travaux du mois et préparatifs d'hivernage.

Le comité.

SECTION DES ALPES, GROUPE DE CHARDONNE

Dimanche 7 septembre, à 9 heures, rendez-vous au rucher de MM. F. et W. Siegenthaler, à Cremières. Notez dès maintenant ce premier dimanche de septembre pour la visite de ce beau rucher.

VISITES DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Programme des visites :

Le dimanche 3 août 1975, rendez-vous à **13 h. 30, au parc à voitures des Brenets, près du sentier qui descend sur le Saut-du-Doubs.** Ne pas confondre avec le parc qui se trouve relativement près du Doubs après avoir traversé Les Brenets.

M. Von Allmén nous fera visiter son rucher situé entre le parc à voitures et le Saut-du-Doubs (environ 20 minutes de marche).

Pour tous renseignements : tél. 31 43 91.

* * *

Le **dimanche 17 août 1975, à 14 heures,** nous visiterons le rucher de M. W. Hirsig, situé à la « Combe des Enfers ».

A l'entrée du Locle, vous trouvez à gauche (en venant de La Chaux-de-Fonds), un garage. Tournez autour du garage et repartez dans la combe en direction de La Chaux-de-Fonds. Il y a plusieurs poulailleurs aux abords immédiats.

Pour tous renseignements : tél. 31 44 18.

Ces rencontres auront lieu par n'importe quel temps.

Le comité.